

fils [Heinrich II.] a mon frere [Heinrich I. Zurlauben, Inhaber der Gardekompagnie Zurlauben] a mesme instant que Je l'ay veu, a Baden [wo Beat II. Zurlauben vom 5.-25. Februar 1645 als Vertreter von Stadt und Amt Zug an der gemeineidg. Tagsatzung der XIII Orte teilnahm]² dans mon logement, sur laquelle il me disoit que Je la debuois soubsigner, a quoy Je feis signe que il n'estoit besoing, et qu'a Zug Je luy parleroie plus amplement sur ce que mon fils m'escrivoit, et qu'il n'estoit pas question seulem.^t de l'argent, ains de la reputation ... sur cela me respondit qu'il avoit les roolles & le tout³. tellement qu'estant ce petit mot de discours en praesence de [alt] Baillif [der Grafschaft Sargans und dermaligen Tagsatzungsgesandten Christian] Schön les Valets & Scherer [- offenbar fand der Disput in einem der Bäder statt -] Je ne pouvois faire autre chose sinon ce petit mot a mon fils et luy donner part que J'avois rendu sa promesse a mondit frere lequel m'aye dit luy avoir Ja respondu. a la ...⁴ actum ...".

1) s. etwa AH 93/28 Anm. 1

2) s. EA V 2, 1340 (Nr. 1056)

3) s. etwa AH 93/56

4) Text - 1 Wort - zerstört

AH 93, 149^V (aufgeklebt)

87

1705 Dezember 26., "Au fort S^{te} Marie"

A

SCHREIBEN VON [CAPITAINE-COMMANDANT GEORG KARL] KNOPFLI [AN DEN ZUGER AMMANN BEAT JAKOB II. ZURLAUBEN, INHABER DER KOMPAGNIE ZURLAUBEN IM REGIMENT PFYFFER]

"Vous vouelle bien me permettre, que je me donne l'honneur vous souhaitter une heureux Année Suivy d'un grand nombre d'austres et l'accomplissement des tous vos desirs, et vous prier tres humblement me vouluoir continuer l'honneur de vostre protection, vous conjurant que si je demandé et eû la commission, je ne l'ay pas demandé en veüe vous causer la moindre paine, si je escrit a Monseig^r [Louis-Auguste de Bourbon] le duc du Maine [Colonel général des Suisses et Grisons] ce fut bien devant, que vous m'aye mandé que m^r vostre fils [Beat Franz Plazidus Zurlauben] viendra servir [- dieser übernahm dann im April 1706 das Kommando der besagten Kompagnie -]¹ et a Mons^r le brigadier [und Oberst Ludwig Christoph] phiffer [=Pfyffer], je me souvient pas luy avoir mandé, austres choses, que je ne croye pas, que m^r vostre fils Viendra servir, puisque vous me honnoriez du titre de Capitaine comandant vostre comp^e, ce que vous n'aviez pas fait au paravant, cela

N'enpechera pas, que vous ne puissiez faire servir m^r vostre fils, puisque la comp^e est a vous, et que sa commission est plus entiene, que la miene, et n'ayant pas plus d'officiers, qu'au paravant, si j'avois sceû surement qu'il Viendrait, je vous Jure, que je n'eaurois rien entrepris pour obtenir ma commission ayant Nullement oblié, tous les bontées, que Vous avez tousjours eû pour moy, et ne demandant mieux, que de trouver plus en plus les occasions a pouvoir les reco- noistre si je ne vous envoy pas les comptes a la fin de chaque mois, je vous proteste, que Ceux qui m'ont si fort Noircy aupres de vostre personne scavent comme moy, qu'jl est jmpossible, ne pouvant avoir les descomptes des tresoriers comme on voudroit bien, ... je vous prie si vous croyez, qu'il vous soit arivé quelque tort par mes comptes, faite les ... Visiter par des arbitres, et vous demande en grace d'austres faveurs, que vous soyé mon Juge vous mesme, suivant que ... vostre fils m'a mandé le 9^{me} du Courant, j'ay envoyez audevant la recreûe, laquelle j'espere arivera a Anvers le 3 ou 4 de Jan^r [1706], je n'ay pas encore de nouvelle du marchand de paris du depart des draps, ce qu'jl me mett fort en paine les baas Cullottes et chemmises seront tous distribuées a la fin de ce mois, cito que je serois de retour en Ville, qui sera le premier Jan^r je travaillerois a pouvoir vous en- voyer les comptes, je vous prie aussy ... vouluoir envoyer les comptes des soldats au pays ce qui est Necessaire pour fermer les comptes, en attendant je me fais gloire d'estre ...".

- 1) s. AH 105/94; über das weitere Schicksal von Knopfli orientiert u.a. AH 31/30.

Original - AH 93, 150-151

88

1650 November 18., Zug

A

SCHREIBEN¹ VON ANNA ELISABETH WALLIER, [WITWE VON GARDEHPTM. HEINRICH I. ZURLAUBEN, AN GARDEHPTM. HEINRICH II. ZURLAUBEN]

"Demnach der Herr Vatter [alt] Ammann [und derzeitiger Zuger Stadt- und Amtsrat Beat II. Zurlauben], H. Hauptmann [Johann Balthasar] Ho- negger undt ich mit dem Guillaume [=Guillaume] ubereins khomen. Namb- lichen undt dergestalten, das man Jhme an barem gelt geben ... [12] duplonen. Auch ihme die Stueten (Cravvata) umb ... [10] pistolen zue kauffen geben worden, und darüber solle er von eüch zue empfachen ha-